Communiqué de presse, le 28 mars 2011

Face à l'augmentation du prix du gaz, il est urgent de réduire sa consommation d'énergie : Veolia Habitat Services lance une « prime à la casse » qui amplifie les mesures annoncées par le gouvernement.

Le prix du gaz augmente fortement en France : 5,2 % au 1er avril prochain, soit plus de 20 % sur un an. Face à ce constat, les pouvoirs publics ont annoncé le lancement à partir du 1er avril prochain d'une prime à la casse pour les chaudières gaz de plus de 15 ans. Une chaudière performante et moderne est en effet la garantie de réaliser des économies substantielles sur sa consommation de gaz.

Pour aider ses clients, Veolia Habitat Services, spécialiste des services à l'habitat durable pour les particuliers, a décidé d'accompagner l'initiative des pouvoirs publics et d'aller encore plus loin, en proposant une **aide financière renforcée**, accessible au plus grand nombre et dont les modalités sont simplifiées :

Un vrai coup de pouce au pouvoir d'achat

- La prime à la casse est versée par Veolia Habitat Services quel que soit l'âge de la chaudière à remplacer, sans attendre son 15ème anniversaire.

- La prime est immédiatement déduite du devis dès sa signature: **300 € pour l'achat d'une chaudière gaz à condensation et 100 € pour une chaudière gaz à basse température**. C'est un bénéfice immédiat pour le consommateur et non différé, pris en charge directement par Veolia Habitat Services.

- Le paiement de la chaudière en 10 fois sans frais : une aide additionnelle au financement, cumulable avec la prime.

- Le choix entre plusieurs modèles de grandes marques partenaires : Chaffoteaux, Elm Leblanc, Viessmann, Vaillant, Saunier Duval……

« Aider nos clients à changer leur ancienne chaudière, c'est leur permettre de consommer moins d'énergie, à une période où le prix du gaz augmente rapidement. Une chaudière moderne consomme jusqu'à 30% de gaz en moins. C'est aussi une installation plus fiable et plus sûre. La vétusté des équipements et leur installation parfois non conforme sont en effet la cause d'accidents domestiques graves, tout particulièrement dans le cas d'émanations de monoxyde de carbone », *explique Stéphane CAINE, Président Directeur Général de Proxiserve (Veolia Habitat Services), filiale de Veolia Environnement.*

Selon un sondage IFOP réalisé en janvier 2009, les travaux de rénovation thermique font partie des priorités des propriétaires modestes puisque près de 50% d'entre eux souhaitaient réaliser des travaux pour réduire leurs factures d'énergie. Source Ministère de l'Écologie,du Développement durable, des Transports et du Logement

La « Prime à la casse » Veolia Habitat Services : mode d'emploi

- Chaudières à condensation ou basse température : Veolia Habitat Services propose **un large choix parmi des modèles de grandes marques partenaires***, alliant performances thermiques, économies et respect de l'environnement.
**Chaffoteaux, Elm Leblanc, Viessmann, Vaillant, Saunier Duval*

Les chaudières gaz nouvelle génération à condensation permettent de réduire la facture énergétique entre 30% et 40% par rapport à un équipement classique.

- L'agence de proximité Veolia Habitat Services s'occupe de tout : du devis gratuit jusqu'à la pose et la mise en service de la nouvelle chaudière par des techniciens formés et qualifiés. Pour bénéficier de la prime à la casse, il suffit de demander un devis auprès de l'agence la plus proche de son domicile, d'accepter le devis entre le 1er avril et le 30 juin 2011 et de faire réaliser l'installation avant le 30 septembre 2011.

- Pour plus de simplicité, la prime à la casse est immédiatement accordée lors de la signature du devis, en déduction du prix d'achat du nouvel équipement. Soit 300 € pour une chaudière gaz à condensation et 100 € pour une chaudière gaz basse température.
Une seule pièce justificative est demandée à l'issue des travaux : l'attestation de fin de travaux d'économies d'énergie signée par le client.
La prime à la casse Veolia Habitat Services est compatible avec le crédit d'impôt de 13% accordé par l'Etat sur le prix d'une chaudière à condensation.

- Autre avantage inédit, le dispositif est complété par une offre de financement gratuit qui permet d'étaler l'achat de sa nouvelle chaudière gaz sur 10 mois, sans aucun frais.

A propos de Veolia Habitat Services

Veolia Habitat Services est la nouvelle marque commerciale du groupe Proxiserve, filiale de Veolia Environnement. Veolia Habitat Services propose une gamme de services innovants pour l'habitat : dépannage, entretien, installation et rénovation des installations individuelles de chauffage au gaz, au fioul et énergies renouvelables. Ces services ont pour objectif d'améliorer le confort, la sécurité et de réduire la consommation d'énergie, tout en préservant l'environnement.

Pour accompagner quotidiennement ses clients dans la maîtrise de leur facture énergétique, Veolia Habitat Services s'appuie sur un réseau de 3 300 collaborateurs et 140 agences, présentes dans toutes les grandes villes de France.

Contact consommateurs Veolia Habitat Services :
0810 802 803 (prix d'un appel local) et www.veoliahabitatservices.fr

Contact presse :
Fabrice Boussin. Tél. 06 87 27 90 28 Email. fboussinpresse@free.fr

Contact Veolia Habitat Services :
Pierre-Antoine Brau Arnauty. Tél : 01 41 49 52 00